

BIOSYNEX

Société anonyme

22, boulevard Sébastien Brant
67400 Illkirch-Graffenstaden

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

BIOSYNEX

Société anonyme

22, boulevard Sébastien Brant
67400 Illkirch-Graffenstaden

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société BIOSYNEX

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIOSYNEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

La société BIOSYNEX a conclu en 2016 un contrat d'emprunt avec les banques CIC Est, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et BNP Paribas pour un total de 3.350 K€, et en 2017 un contrat d'emprunt avec les banques CIC Est et BNP Paribas pour un total de 200 K€. Ces contrats sont assortis d'obligations à respecter par la société. Au titre de ces obligations les points suivants ont été relevés au 31 décembre 2017 :

- absence d'accord des banques au titre de croissance externe,
- endettement 2017 supérieur au seuil prévu,
- investissement annuel supérieur au seuil prévu,

- ratio financier non respecté, ainsi que mentionné dans la note 6 "Etat des dettes" de l'annexe.

L'intégralité de ces obligations non respectées n'ont pas été mentionnées dans l'annexe.

Par ailleurs, s'agissant de cas d'exigibilité anticipée prévus par les contrats, l'intégralité du solde de ces emprunts aurait dû en conséquence être classée en tant que dettes à un an au plus dans la note 6 "Etat des dettes" de l'annexe, pour un montant de 2.957 K€ au 31 décembre 2017 dès lors qu'aucun accord n'avait été formalisé avec les banques à la date d'arrêté des comptes. Or, au 31 décembre 2017, au titre de ces emprunts, des montants de 2.148 K€ et de 280 K€ figurent dans la note 6 de l'annexe en tant que dettes à échéance de 1 à 5 ans et à plus de 5 ans respectivement.

En date du 18 mai 2018, les banques ont cependant confirmé renoncer à demander l'exigibilité anticipée des emprunts en acceptant de déroger aux dispositions des contrats.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 23.118 K€ ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note "Fonds commercial" de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que d'élaboration des prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Strasbourg, le 18 mai 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Loïc MULLER
Associé



Marc PIOTRAUT
Directeur



Numéro SIRET : 48107570300043
Code APE : 2120Z

22 Boulevard Sébastien Brant
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2017



Sommaire

BILAN 31-12-2017	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
COMPTE DE RESULTAT 31-12-2017	3
ANNEXES	5
PREAMBULE	6
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
AUTRES INFORMATIONS	11
1. IMMOBILISATIONS	12
2. AMORTISSEMENTS	13
3. VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	13
4. PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN	14
5. ETAT DES CREANCES	15
6. ETAT DES DETTES	15
7. FRAIS D'ETABLISSEMENT	16
8. FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT	16
9. FONDS COMMERCIAL	17
10. DETAIL DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	18
11. DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	19
12. DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20
13. DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21
14. DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	22
15. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	23
16. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	24
17. CREDIT-BAIL MOBILIER	25
18. ENGAGEMENTS FINANCIERS	26
19. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	27
20. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	28
21. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	29
22. EFFECTIF MOYEN	29
23. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	30
24. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	31
25. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER	32
26. PARTIES LIEES	32



BILAN 31-12-2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	1 090 961	698 547	392 415	294 796	97 619
Recherche et développement	810 511	578 354	232 157	125 882	106 275
Concessions, brevets, droits similaires	1 611 362	276 493	1 334 869	1 375 198	- 40 329
Fonds commercial	23 117 829		23 117 829	22 943 928	173 901
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions				259	- 259
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 283 098	1 065 793	217 305	219 496	- 2 191
Autres immobilisations corporelles	424 494	158 853	265 641	274 859	- 9 218
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	121 825		121 825	77 575	44 250
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	3 617 943	3 000 000	617 943	632 943	- 15 000
Créances rattachées à des participations				50 000	- 50 000
Autres titres immobilisés					
Prêts	3 339		3 339	498	2 841
Autres immobilisations financières	492 803		492 803	142 599	350 204
TOTAL (I)	32 574 164	5 778 040	26 796 124	26 138 033	658 091
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	465 734	53 986	411 747	291 268	120 479
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	1 113 817	11 621	1 102 197	337 478	764 719
Marchandises	5 090 204	93 905	4 996 299	5 386 051	- 389 752
Avances et acomptes versés sur commandes	408 804		408 804	227 033	181 771
Clients et comptes rattachés	3 883 244	452 757	3 430 487	5 362 356	-1 931 869
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	12 636		12 636	31 630	- 18 994
. Organismes sociaux	31 687		31 687	3 373	28 314
. Etat, impôts sur les bénéfices	701 022		701 022	582 361	118 661
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	265 299		265 299	339 877	- 74 578
. Autres	125 771		125 771	90 526	35 245
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 017 923		2 017 923	599 216	1 418 707
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	210 932		210 932	119 750	91 182
TOTAL (II)	14 327 073	612 269	13 714 803	13 370 920	343 883
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	46 901 237	6 390 309	40 510 928	39 508 953	1 001 975



BILAN 31-12-2017 (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	913 545	805 028	108 517
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	32 340 673	28 221 731	4 118 942
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-4 849 739	-4 729 643	- 120 096
Résultat de l'exercice	315 221	-120 095	435 316
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	187 292	186 071	1 221
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	28 906 991	24 363 091	4 543 900
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	34 083	146 396	- 112 313
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	34 083	146 396	- 112 313
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	5 783 229	5 686 915	96 314
. Découverts, concours bancaires	116 454	1 204 495	-1 088 041
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	528 968	1 540 814	-1 011 846
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 952 495	4 593 260	-1 640 765
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	573 713	567 862	5 851
. Organismes sociaux	630 881	485 871	145 010
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	181 465	229 673	- 48 208
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	221 710	228 217	- 6 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	296 808	461 572	- 164 764
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	258 553		258 553
TOTAL (IV)	11 544 274	14 998 680	-3 454 406
Ecart de conversion passif(V)	25 579	785	24 794
TOTAL PASSIF (I à V)	40 510 928	39 508 953	1 001 975



COMPTE DE RESULTAT 31-12-2017

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	14 052 727	4 879 061	18 931 788	21 407 207	-2 475 419	-11,56
Production vendue biens	7 301 803	4 063 032	11 364 834	5 357 499	6 007 335	112,13
Production vendue services	73 950	172 594	246 544	271 071	- 24 527	-9,05
Chiffres d'affaires Nets	21 428 480	9 114 686	30 543 166	27 035 777	3 507 389	12,97
Production stockée			-25 690	251 949	- 277 639	110,20
Production immobilisée			53 900	77 477	- 23 577	-30,43
Subventions d'exploitation			11 280	25 410	- 14 130	-55,61
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			256 880	403 425	- 146 545	-36,33
Autres produits			204 537	21 453	183 084	853,42
Total des produits d'exploitation (I)			31 044 072	27 815 492	3 228 580	11,61
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 789 201	12 798 385	- 9 184	-0,07
Variation de stock (marchandises)			-854 790	-1 646 688	791 898	48,09
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 041 826	1 905 526	1 136 300	59,63
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			269 904	139 715	130 189	93,18
Autres achats et charges externes			6 804 605	7 673 109	- 868 504	-11,32
Impôts, taxes et versements assimilés			495 662	377 969	117 693	31,14
Salaires et traitements			4 809 447	3 690 359	1 119 088	30,32
Charges sociales			1 764 308	1 345 306	419 002	31,15
Dotations aux amortissements sur immobilisations			484 825	489 906	- 5 081	-1,04
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			237 728	175 619	62 109	35,37
Dotations aux provisions pour risques et charges			25 000	39 041	- 14 041	-35,96
Autres charges			239 509	26 054	213 455	819,28
Total des charges d'exploitation (II)			30 107 226	27 014 304	3 092 922	11,45
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			936 847	801 188	135 659	16,93
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				2 524	- 2 524	-100
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			134 867	5 229	129 638	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change				45 934	- 45 934	-100
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			134 867	51 164	83 703	163,60
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			286 354	343 393	- 57 039	-16,61
Différences négatives de change				31 397	- 31 397	-100
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			286 354	374 789	- 88 435	-23,60
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-151 488	-323 626	172 138	53,19
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			785 359	475 038	310 321	65,33



COMPTE DE RESULTAT 31-12-2017 (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	192 933	948 715	- 755 782	-79,66
Produits exceptionnels sur opérations en capital	184 011	192 020	- 8 009	-4,17
Reprises sur provisions et transferts de charges	109 313		109 313	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	486 257	1 140 734	- 654 477	-57,37
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	870 620	1 598 346	- 727 726	-45,53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	164 072	197 073	- 33 001	-16,75
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	121 916	147 286	- 25 370	-17,22
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 156 608	1 942 706	- 786 098	-40,46
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-670 350	-801 971	131 621	16,41
Participation des salariés (IX)	14 990		14 990	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)	-215 202	-206 838	- 8 364	4,04
Total des Produits (I+III+V+VII)	31 665 197	29 007 390	2 657 807	9,16
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	31 349 976	29 127 485	2 222 491	7,63
RESULTAT NET	315 221	-120 095	435 316	362,48
Dont Crédit-bail mobilier	130 633	164 331	- 33 698	-20,51
Dont Crédit-bail immobilier				



ANNEXES

BIOSYNEX SA

22 Boulevard Sébastien Brant

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le : 31/12/2017

APE : 2120Z SIRET : 48107570300043



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 40 510 927,95 €.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 315 220,67 €.
Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/04/2018 par les dirigeants.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société BIOSYNEX est depuis le 21/03/2011 une société cotée sur un marché organisé non réglementé, Euronext Growth- Paris.

La société BIOSYNEX SA a procédé à l'acquisition au cours de l'exercice clos le 31/12/2017 de la société SR2B, ainsi qu'à la fusion celle-ci. La fusion a donné lieu à un boni de fusion de 103 820 € en capitaux propres et 111 103 € en résultat financier. Le Chiffre d'affaires de SR2B s'est élevé à 365 823 € en 2016 pour un résultat de 75 658 €.

Au cours de l'exercice 2017, elle a mis en œuvre un ERP, (Enterprise Resource Planning), afin de garantir à l'utilisateur l'unicité d'information assurée par la disponibilité de l'intégralité de la structure de la base de données à partir de chacun des modules, même pris individuellement, permettre une mise à jour en temps réel des informations modifiées dans tous les modules affectés, fournir des pistes d'audit basées sur la garantie d'une totale traçabilité des opérations de gestion, couvrir la totalité du système d'information de l'entreprise.

En date du 26 avril 2017, Biosynex a signé un contrat d'affacturage avec le CIC EST avec une convention de mandat d'encaissement et recouvrement pour le compte de CM-CIC-FACTOR sur les créances transférées par voie de cession de créances selon un mécanisme de transmission de fichiers appelé « cession de balance ». Ce contrat porte essentiellement sur une partie de l'encours clients à savoir : créances sur territoire de France à l'exclusion des marchés publics. Au 31/12/2017 le montant cédé et reclassé en diminution du poste client ressort à 3540 925 €.

En date du 26 avril 2017, la fusion-absorption de la filiale CONFORMA SARL détenue à 100% a été approuvée avec effet rétroactif au 1er janvier 2017. Il a été constaté un boni de fusion de 214.923 euros.

En date du 25 juillet 2017, BIOSYNEX a augmenté son capital pour un montant total de 1 963 558,80 euros primes d'émission incluses et pour un total de 516 726 actions nouvelles, soit une augmentation de capital de 51 672,60 euros pour porter le capital de 805.028 euros à 856 700,60 euros.

En date du 28 juillet 2017, BIOSYNEX a augmenté son capital de 568 442 actions pour un montant de 2160 079,60 euros dans le cadre d'un placement privé, soit une augmentation de capital de 56 844,20 pour porter le capital de 856 700,60 euros à 913 544,80 euros.

Au cours du mois d'août 2017, de nouveaux locaux ont été pris à bail en phase avec la nouvelle dimension du groupe : un triplement des surfaces de laboratoires, de production et de logistique pour :

- Accélérer les efforts d'innovation dans l'obstétrique et l'infectieux notamment,
- Créer de nouveaux laboratoires de biologie moléculaire, culture cellulaire et microbiologie,
- Et renforcer son développement en France et à l'international.

Soit pour les bureaux 2.500 m², pour les laboratoires 1.000 m² et pour l'entrepôt-production : 10.000m².



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28-2) et des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- évaluation des éléments de l'actif selon la méthode des coûts historiques

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les frais d'établissement comprennent les frais d'introduction en bourse et les frais d'augmentation de capital.

Les frais d'introduction en bourse ainsi que les frais d'augmentation de capital ont été activés et sont amortis sur une durée de 5 années.

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies simultanément:

- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Leur coût peut être distinctement établi.
- Les projets présentent à la date d'établissement des comptes de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La nature des dépenses activées concernant les frais de recherche et développement est : matière, moyens humains et sous-traitance.

Les frais d'acquisition des titres de participation font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.



Les méthodes retenues ont été les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Frais augmentation de capital	5 ans
Frais d'acquisition de titres	5 ans
Droit d'entrée	Durée de protection
Frais de recherche	de 01 à 2 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	durée de protection
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	4 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Amortissement dérogatoire :

Il est constaté un amortissement dérogatoire sur la valeur des frais d'acquisition de titres
Pour l'exercice clos au 31/12/2017, cette dotation s'élève à 1 221 Euros.

Fonds commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti. Depuis le 1er janvier 2016, il fait l'objet de tests de dépréciation chaque année. Lorsque sa valeur d'utilité s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Le poste comprend les malis techniques de fusions qui représentent l'écart négatif entre l'actif reçu et la valeur comptable de la participation pour la part reclassée en fonds commercial.

La mention OTC et PRO permet de faire les calculs d'impairment (dépréciation d'actifs). OTC signifie Over-the-counter pour les produits dits d'automédication, c'est-à-dire que l'on peut se les procurer sans ordonnance, parfois même en libre-service, et Pro comme professionnel pour les produits destinés aux professionnels de la santé.

MALIS			OTC	PRO
MALI TUP HECOMED	01/11/2015		232 035	
MALI FUSION ALL DIAG	31/12/2015			8 234 263
MALI FUSION MAGNIEN	30/06/2016		1 173 943	
MALI FUSION DECTRA	31/12/2016		8 275 636	
MALI FUSION SR2B	10/08/2017		-	158 901
		TOTAUX	9 681 614	8 393 164
			TOTAL OTC+PRO	18 074 778

Pour la mise en œuvre de ces tests annuels, les fonds commerciaux sont affectés aux unités génératrices de trésorerie, soit aux activités Pro ou OTC. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base des flux futurs actualisés.

Lorsque la valeur d'utilité se révèle inférieure à la valeur nette comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, ces actifs sont dépréciés, afin de ramener la valeur de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable. La dépréciation éventuelle est affectée en priorité sur la valeur du fonds commercial.

Au 31 décembre 2017, les principales hypothèses ont été les suivantes :

Taux d'actualisation : 8.8%

Taux de croissance à l'infini : 0.5%

Sur la base de ces tests, aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2017



Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Biosynex détient les titres de participations de BiosynexDeutschlandGmbH (appelé antérieurement Dima DiagnostikaGmbH) pour la somme de 3 430 620 Euros augmenté de 187 292 Euros de frais d'acquisitions.

La provision totale est de 3000 000 Euros sans changement sur la période.

L'estimation de la valeur de la filiale reste à 430 K Euros.

Ci-après le détail des titres immobilisés:

4 parts sociales de Biosynex GMBH	3 617 912 EUR (3430 620 EUR + 187 292 EUR)
-----------------------------------	--

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Méthode dite du cout moyen unitaire pondéré "CMUP" qui est égal au rapport entre les coûts d'acquisition ou de production et les quantités acquises ou produites. PCG (art 321-22. al2) .

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes production ainsi que de la main d'œuvre de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Lorsque la créance est cédée à un établissement bancaire dans le cadre d'un contrat d'affacturage, celle-ci est décomptabilisée pour refléter la nature juridique de la cession.

Opérations libellées en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes : les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les écarts de change sur dettes et créances commerciales sont présentés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier, en application du règlement ANC n°2015-05. Le résultat de ce reclassement en exploitation s'élève à 32 331 € d'amélioration du résultat d'exploitation



Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Elles comprennent notamment :

Les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation par des tiers.

Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'une des options présentées dans la note d'information, de la CNCC, en date du 28 février 2013:

- Diminution des charges de personnel, par le crédit d'un sous compte 64.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 171526 EUR.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de notre fonds de roulement.

Indemnités de départ à la retraite et engagements médaille du travail

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Compte tenu des caractéristiques de la population salariée : le montant des engagements en matière de retraite représente un montant de l'ordre de 100 k€ sur la base d'une prise de retraite à 62 ans, d'un taux d'actualisation de 1.75% et de revalorisation de 1.20%.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Un détail des charges et produits exceptionnels est donné en note de bas de tableau.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent ;

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le Plan comptable général modifié par le règlement ANC N° 2015-06



AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires aux comptes

En application du décret n°2008-1487 du 30 Décembre 2008, le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes, figurant au compte de résultat s'élève à 46 370 Euros.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	46370
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	



1. IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations début d'exercice	Augmentations
	Acquisitions

Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, recherche et développement		1 454 174	447 299
Autres immobilisations incorporelles		24 535 828	238 414
TOTAL I		25 990 002	685 713
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions		2 117	80 093
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 213 452	380 700
Autres installations, agencements, aménagements		436 904	155 705
Matériel de transport		23 371	1 041
Matériel de bureau, informatique, mobilier		256 602	100 756
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes		77 575	121 825
TOTAL II		2 010 020	840 120
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		3 682 943	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		143 098	355 219
TOTAL III		3 826 041	355 219
TOTAL GENERAL (I + II + III)		31 826 064	1 881 052

Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réev. Légale Valeur d'origine
Par virement de poste à poste	Par cession		

Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement			1 901 473	1 901 473
Autres immobilisations incorporelles		45 052	24 729 190	24 729 190
TOTAL I		45 052	26 630 663	26 630 663
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		82 210		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		311 055	1 283 098	1 283 098
Autres installations, agencements, aménagements		336 433	256 176	256 176
Matériel de transport			24 412	24 412
Matériel de bureau, informatique, mobilier		213 452	143 906	143 906
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		77 575	121 825	121 825
TOTAL II		1 020 726	1 829 417	1 829 416
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		65 000	3 617 943	3 617 943
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 176	496 142	496 142
TOTAL III		67 176	4 114 085	4 114 085
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 132 954	32 574 164	32 574 164

La valeur brute des immobilisations en début d'exercice tient compte uniquement de BIOSYNEX et les actifs apportés dans le cadre de la fusion sont portées en acquisition. Le montant total de ces actifs s'élève à 381 310 €.



2. AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
	Début d'exercice	Dotations Augment.	Diminutions Sorties Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement	1 033 497	243 404		1 276 901
Autres immobilisations incorporelles	252 479	56 706	32 692	276 493
TOTAL I	1 285 976	300 110	32 692	1 553 394
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 023		1 023	
Installations générales, agencements constructions	834	259	1 093	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 214 982	135 503	284 692	1 065 793
Autres installations générales, agencements, aménagements	249 962	131 295	307 893	73 364
Matériel de transport	16 606	7 085		23 691
Matériel de bureau, informatique, mobilier	233 551	31 269	203 022	61 798
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	1 716 958	305 411	797 723	1 224 646
TOTAL GENERAL (I + II)	3 002 934	605 521	830 414	2 778 040

Les amortissements de début d'exercice comprennent les amortissements de Conforma et SR2B au 01/01/2016 pour un montant de 314 903 €.

3. VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal et exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement, recherche et développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL I							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements constructions							
Installations techniques, matériel et outillages industriels							
Autres installations générales, agencements, aménagements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL II							
Frais d'acquisition de titres de participations	1221						
TOTAL III							
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1221						



4. PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

PROVISIONS	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	186 071	1 221		187 292
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	186 071	1 221		187 292
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	146 396	25 000	137 313	34 083
Total provisions pour risques et charges	146 396	25 000	137 313	34 083
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	3 000 000			3 000 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	141 588	159 512	141 588	159 512
Sur comptes clients	392 171	78 216	17 630	452 757
Autres dépréciations				
Total dépréciations	3 533 758	237 728	159 217	3 612 269
TOTAL GENERAL	3 866 225	263 949	296 530	3 833 644

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation	262 728	187 217
- financières		109 313
- exceptionnelles	1 221	



5. ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	3 339		3 339
Autres immobilisations financières	492 803		492 803
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	660 188	660 188	
Autres créances clients	2 799 267	2 799 267	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 636	12 636	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	31 687	31 687	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	701 022	701 022	
- T.V.A	265 299	265 299	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	549 560	549 560	
Charges constatées d'avance	210 932	210 932	
TOTAL GENERAL	5 726 733	5 230 591	496 142

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 016
(1) Remboursements des prêts en cours d'exercice	2 176
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

6. ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : (1)				
- à 1 an maximum	116 454	116 454		
- plus d'un an	5 783 229	1 214 135	3 893 197	675 897
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 952 495	2 952 495		
Personnel et comptes rattachés	573 713	573 713		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	630 881	630 881		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	181 465	181 465		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	221 710	221 710		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	528 968	528 968		
Autres dettes	296 808	296 808		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	258 553	258 553		
TOTAL GENERAL	11 544 274	6 975 180	3 893 197	675 897



(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 090 039
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Emprunts du 30/06/2017 BNP 100 000 €, CIC 100 000€ et du 01/07/2017 à la BPALC de 1 000 000 €.

Note sur les covenants des emprunts BPALC / CIC / BNP pour un total à l'origine de 3 350 000 € .

Aucun Cas d'Exigibilité Anticipée n'est survenu et l'Emprunteur exécute intégralement ses obligations au titre des covenants, à l'exception de celui lié au ratio R1 (Dettes financières /EBE) qui est de 4.81 alors qu'il devait être inférieur à 3. Les trois banques précitées ont communiqué, par voie orale, leur accord pour déroger au non-respect de ce covenant ; à la date d'arrêté des comptes, leur confirmation écrite est en cours de formalisation. En conséquence, nous n'avons pas impacté le classement des échéances de dettes. Ce ratio serait ramené à 2.88 après exclusion de la dette de factoring dont la mise en place est intervenue au cours de l'année 2017.

7. FRAIS D'ETABLISSEMENT

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Valeurs nettes	Taux d'Amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	392 415	20%
TOTAL		

8. FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
R & D (durée exprimée en mois)	590 240	488 364	24
autres frais de développement	220 272	89 990	24 & 60 mois
TOTAL	810 512	578 354	



9. FONDS COMMERCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant des dépréciations
Achat clientèle internationale à Biosynex Gmbh	502 000			
Achat clientèle domestique à Biosynex Gmbh	250 000			
Achat clientèle Biosynex Gmbh	48 000			
Mali technique de fusion ALL DIAG			8 234 263	
Mali technique de fusion MAGNIEN			1 173 943	
Fonds de commerce FUMOUE	3 200 000			
Droits enregistrement FDC FUMOUE	155 310			
G & Associés - frais acq. FUMOUE	46 800			
Mali technique fusion DECTRA PHARM			8 275 636	
Fonds apportés suite fusion DECTRA PHARM			804 695	
Fonds divers			21 245	
Mali technique TUP HECOMED			232 035	
MALI FUSION SR2B			158 901	
Frais acquisition SR2B	15 000			
TOTAL	4 217 110	-	18 900 719	-



10. DETAIL DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
267800 - Sur créances rattachées à des participations		
268800 - Sur créances rattachés à des sociétés en participation		
Sous total		
Autres titres immobilisés		
276800 - Sur autres créances immobilisées		
276820 - Sur titres immobilisés (droits de créance)		
Sous total		
Prêts		
276840 - Sur prêts		
Sous total		
Autres immobilisations financières		
276850 - Sur dépôts et cautionnements		
276880 - Sur créances diverses		
Sous total		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 - Clients - Factures à établir	28 002	10 959
418800 - Clients - Intérêts courus		
Sous total	28 002	10 959
Autres créances (dont avoirs à recevoir)		
409800 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	48 889	9 859
428700 - Sur personnel		
438700 - Sur organismes sociaux	31 687	3 373
448700 - Sur état		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
468700 - Sur débiteurs et créditeurs divers	19 033	23 876
Sous total	99 609	37 109
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
508800 - Sur obligations, bons et valeurs assimilées		
Sous total		
DISPONIBILITES		
518800 - Sur banque	1 577	2 543
Sous total	1 577	2 543
TOTAL GENERAL	129 188	50 611



11. DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
168810 – Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit	870	14 517
518100 - Sur banque		
519800 - Sur concours bancaires courants		
Sous total	870	14 517
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachés à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	416 413	290 573
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	416 413	290 573
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir		
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	310 562	307 714
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats		
428600 - Sur autres charges à payer	219 461	153 776
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	127 010	128 518
438600 - Sur autres charges à payer	79 862	76 762
448000 - Sur état- Charges à payer et produits à recevoir		
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		
448600 - Sur charges à payer	221 710	228 217
Sous total	958 605	894 987
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	70 768	59 113
468600 - Sur débiteurs et créditeurs divers		
Sous total	70 768	59 113
TOTAL GENERAL	1 446 656	1 259 189



12. DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	N	N-1
4861x - Charges d'exploitation	210 932	119 750
4866x - Charges financières		
4867x - Charges exceptionnelles		
TOTAL	210 932	119 750

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	N	N-1
4871x - Produits d'exploitation	258 553	
4876x - Produits financiers		
4877x - Produits exceptionnels		
TOTAL	258 553	0



13. DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)	1 309	3 785
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 018	205
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		51 326
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion A)	818 192	1 464 283
672000 - Charges sur exercices antérieurs A)	48 101	78 748
Sous total	870 620	1 598 346
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles B)	12 360	48 000
675200 - Immobilisations corporelles B)	145 427	149 073
675600 - Immobilisations financières		
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses	6 284	
Sous total	164 072	197 073
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	120 695	515
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires	1 221	37 458
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux-provisions exceptionnelles.		109 313
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total	121 916	147 286
TOTAL GENERAL	1 156 608	1 942 706

Ci-dessous le détail des charges exceptionnelles liées à la fusion et au déménagement mentionnés dans la note Faits caractéristiques de l'exercice.

A)		
-	DESTRUCTION STOCK DEMENAGEMENT	163 956,19 €
-	INDEMN RESILIATION BAIL DEMENAGEMENT	143 236,00 €
-	TRANSACTIONS (ACQUI-FUSIONS) & LICENCIEMENTS	396 279,27 €
-	DEMENAGEMENTS	84 283,42 €
-	CHARGES EXERC ANTERIEURS	48 100,46 €
-	HONORAIRES EXCEPTIONNELS	30 437,00 €
B)		
-	VNC IMMO CEDES	157 788,00 €
C)		
-	VNC IMMO ANCIEN SITE	121 916,36 €
-	(dont 1221 € amortissement dérogatoire)	



14. DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et débits perçus sur achats et ventes)		
771300 - Libéralités perçues		
771400 - Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 - Dégrèvement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	61 158	850 000
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	131 775	98 715
Sous total	192 933	948 715
Sur opérations en capital		
775000 - Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		182 020
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles A)	165 298	10 000
775600 - Immobilisations financières		
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels A)	18 714	
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers		
Sous total	184 011	192 020
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles		
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total		
TOTAL GENERAL	376 944	1 140 734

A) Les cessions d'immobilisations correspondent pour l'essentiel aux immobilisations cédées en lease back dans le cadre des investissements liés aux nouveaux locaux.



15. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 050 280	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 085 168	0,10
Actions / parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	9 135 448	

En date du 25 juillet 2017, le Conseil d'administration de BIOSYNEX a constaté les souscriptions pour un montant total de 1 963 558,80 euros primes d'émission incluses et pour un total de 516 726 actions nouvelles, soit une augmentation de capital de 51 672,60 euros pour porter le capital de 805.028 euros à 856 700,60 euros.

Par décision du PDG du 28 juillet 2017, agissant par subdélégation, il décide d'augmenter le capital social de BIOSYNEX de 568 442 actions pour un montant de 2 160 079,60 euros dans le cadre d'un placement privé, soit une augmentation de capital de 56 844,20 pour porter le capital de 856 700,60 euros à 913 544,80 euros.



16. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	19 099 443	62,53 %
Ventes de produits finis	11 267 794	36,89 %
Ventes de produits intermédiaires	97 040	0,32 %
Prestations de services	26 045	0,09 %
Produits des activités annexes	220 499	0,72 %
Rabais, remises & ristournes accord	-167 655	-0,55 %
TOTAL	30 543 166	100.00 %



17. CREDIT-BAIL MOBILIER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

			Installations, matériel et outillages
Valeur d'origine			851 826
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			255 671
- Dotations de l'exercice			85 594
	TOTAL		510 561
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			516 875
- Exercice			135 635
	TOTAL		652 510
Redevances restant à payer :			
- à 1 an au +			89 185
- à + d'1 an et 5 au +			246 588
- à + de 5 ans			4 044
	TOTAL		339 817
Valeur résiduelle :			
- à - d'1 an			140
- à 1 an au +			
- à + d'1 an et 5 au +			2 567
- à + de 5 ans			1
	TOTAL		2 708
Montant pris en charge dans l'exercice			135 635



18. ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	0
Engagement auprès du factor	2 892 037
Avals et cautions	-
Engagements de crédit-bail mobilier	342 526
Engagements de crédit-bail immobilier	-
Engagements en matière de pensions	-
Autres engagements donnés :	
Nantissement Pari Passu 1er rang sur 4 parts sociales Biosynex GMBH au profit de CE et BNP 2500 000 à l'origine	455 702
Nantissement Pari Passu sur le fonds de commerce 1er rang au profit de CIC, BNP, BPALC 3350 000 € à l'origine.	2 780 279
TOTAL	6470544
Dont concernant	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	455 702
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	3 235 981
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Garantie de la BPI sur emprunt de 1 000 000 € sur 7 ans Dispositif PPI 30%	
Garantie de la BPI sur emprunt de 1 000 000 € sur 7 ans Dispositif Innov Fin 50%	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements réciproques	Montant
TOTAL	0



19. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Au profit de la BNP 4 parts sociales BSD 1er rang pari passu montant à l'origine 1250 000	215 207
Au profit de la CE 4 parts sociales BSD 1er rang pari passu montant à l'origine 1250000€	240 495
Au profit de la BPALC, 1100 000 € Pari Passu avec CIC et BNP	876 433
Au profit de la CIC, 1125 000 € Pari Passu avec BPALC et BNP	951 923
Au profit de la BNP, 11250 000 € Pari Passu avec BPALC et BNP	951 923
TOTAL	3 235 981



20. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
- Amortissements dérogatoires	1 221
- Provision pour hausse de prix	
- Provision pour fluctuation des cours	
Autres :	
TOTAL	1 221
Alègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
- Provision pour congés payés	
- Participation des salariés	
Autres :	
TOTAL	
Nature des différences temporaires	
Autres	
Déficits reportables	5 410 486
Moins-values à long terme	



21. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montant
- des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	
TOTAL	

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

22. EFFECTIF MOYEN

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Personnel salariés N	Personnel salariés N-1
Effectifs	115	105
TOTAL	115	105



23. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

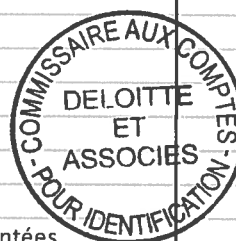
(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A: Etrangères</i>										
Biosynex GMBH	31 000 €	NC	100%	3 430 620 €	430 620 €			125K€ Est	(38K€) Est	



24. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	24 363 091
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	24 363 091
Variations du capital social	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variations des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	24 363 091
Variations du capital social	108 517
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 118 943
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	120 096
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	1 221
- Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	120 096
Variation en cours d'exercice	4 228 680
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	28 591 771
Résultat de l'exercice	315 221
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	28 906 992



Le capital social est composé de 9 135 448 actions d'un nominal de 0,10 Euros, dont 2 964 789 actions bénéficient d'un droit de vote double.

Tableau de variation des capitaux propres

BIOSYNEX SA	EXERCICE	EXERCICE	
Libellé	2017	2016	Ecart
Capital	913 545	805 028	108 517
Prime d'émission	16 626 394	12 611 273	4 015 122
Prime de fusion	15 610 458	15 610 458	-
Boni de fusion	103 820	-	103 820
Report Nouveau (Débiteur)	- 4 849 739	- 4 729 643	- 120 096
Résultat	315 221	- 120 095	435 316
Amortissement dérogatoire	187 292	186 071	1 221
TOTAL	28 906 991	24 363 091	4 543 900

25. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Détail sur les produits financiers 2017		
	total	134 867 €
Escomptes obtenus	12 502 €	
Produits financiers divers	122 365 €	
Détail sur les frais financiers 2017		
	total	286 354 €
Intérêts sur emprunts	179 564 €	
Intérêts bancaires	50 258 €	
Intérêts sur créances et cc	19 166 €	
Escomptes accordés	33 341 €	
Autres charges financières	4 025 €	

Sur le montant de produits financiers de 122 365 € il faut noter la somme de 111 103 € de boni de fusion Conforma.

26. PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées à des conditions qui ne seraient pas des conditions normales de marché

